

# Réunion de rentrée Comité Départemental Tir à l'Arc de l'Hérault 25 septembre 2020

**Clubs présents** ou représentés : Bessan 3 voix, Béziers 7 voix, Frontignan 6 voix, Lunel 7 voix, Montpellier 9 voix, Pérols 5 voix, Prades le Lez 5 voix, Sauvian 1 voix, Vallée de l'Hérault 3 voix, Vias 2 voix.

**Clubs excusés** : Lattes-Védas 9 voix, Le Cres 5 voix, Palavas 1 voix, Sète 3 voix

**Clubs absents** : Agde 7 voix, Cournonterral 2 voix, Laurens 1 voix, Roquebrun 0 voix

**Membres du comité départemental présents** : Philippe Communaudat, Yolande Communaudat, Nicolas Hugede, Chantal Lassus, Jackie Racinais et Guillaume Roques.

**Membres du comité départemental excusés** : Jacky Richeux

**Invités** : Howard Catherine (BEES 2 salarié du CD34)

Le quorum est atteint par 48 voix sur 80 et par la participation de 10 clubs sur 19.

Jackie Racinais, présidente du comité départemental de tir à l'arc de l'Hérault, ouvre la séance à 18h15.

## 1. AG électorale

Au vu de la situation sanitaire, il est proposé d'étudier la possibilité de faire un vote électronique en utilisant par exemple la solution mise en place par le CRTAO (Belenios : <https://www.belenios.org/>), si ce n'est pas possible l'AG électorale sera maintenue le 30/10/2020. A noter que si un club ne peut pas voter (problème informatique) il pourra contacter le CD34.

Adopté à l'unanimité :

- Pour : 48 voix
- Contre : 0
- Abstention : 0

Pour le vote électronique de l'AG électorale de la FFTA, proposition de donner délégation au président du comité départemental.

Adopté à l'unanimité :

- Pour : 48 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 0 voix

## 2. Rencontres jeunes

Après discussion sur les options concernant l'organisation des rencontres jeunes, voire l'annulation pour cette saison, il est proposé de les maintenir. Par contre si un club ne peut pas organiser une rencontre (salle trop petite pour respecter les consignes de sécurité ou fermeture administrative du gymnase par exemple), il y aura une compétition virtuelle dans chaque club (un peu à la manière de ce qui avait été mise en place par la FFTA), les clubs auront une semaine pour l'organiser (pendant les créneaux d'entraînement) et faire remonter les résultats au comité.

Adopté à l'unanimité :

- Pour : 48 voix
- Contre : 0 voix

- Abstention : 0 voix

### 3. Questions diverses

Dans les mandats demander aux archers de préciser si ils sont droitiers ou gauchers pour essayer de les placer sur le pas de tir afin de les mettre dos à dos si possible.

Proposition que pendant cette période particulière où les compétitions pourraient être annulées à la dernière minute qu'il y ai un référent par club qui s'occupe des inscriptions pour son club afin que le club organisateur puisse le contacter en cas d'annulation et/ou de modification.

Pour les organisateurs de compétitions il faut bien respecter le protocole mis en place par la FFTA, il a été passé en revu lors de la réunion et est disponible sur le site de la FFTA : <https://www.fft.fr/gestes-barrieres>

Il faudrait que les clubs et entraîneurs parlent de ce protocole à leurs archers qui vont aller en compétition.

Fin de la réunion à 20h20.

La Présidente  
Jackie RACINAIS



Le secrétaire  
Guillaume ROQUES

